



**ACCOMPAGNEMENT
DES PROJETS ET
PRATIQUES
ARTISTIQUES**



UNE ACTIVITÉ DE LA
PAPA'S PRODUCTION
LE HAVRE

SOMMAIRE

1 L'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DE LA PAPA'S PROD	P.6
1.1 UNE HISTOIRE DE L'ACCOMPAGNEMENT	P.6
1.1.1 Repères historiques	P.6
1.1.2 Problématiques du dispositif	P.7
1.2 OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT	P.8
1.2.1 Principes généraux	P.8
1.2.2 Objectifs opérationnels	P.9
1.2.3 Principes d'actions	P.10
1.2.4 Postures	P.10
1.2.5 Bénéficiaires	P.11
1.2.6 Ouverture et coopération territoriale	P.11
2 PROJET OPÉRATIONNEL	P.13
2.1 ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE	P.14
2.1.1 Espace de répétition / création	P.15
2.1.2 Modules de formation	P.16
2.1.3 Accompagnement artistique	P.17
2.1.4 Export, visibilité, communication	P.17
2.1.5 Projet artistique commun	P.18
2.2 ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA CRÉATION ET DES PROJETS	P.19
2.2.1 Filages, mini-résidences	P.19
2.2.2 Cycle de rencontres professionnelles	P.21
2.2.3 Ateliers techniques et artistiques	P.22
2.2.4 Espace ressources	P.23
2.3 ACCOMPAGNEMENT À LA STRUCTURATION TERRITORIALE	P.24
2.3.1 Impulsion, co-portage ou accompagnement de projets	P.25
2.3.2 Ateliers, formations spécifiques	P.26





La Papa's production, fondée au Havre en 1997, est une association œuvrant pour l'intérêt général dans une perspective de promotion et de diffusion des musiques actuelles sur le territoire du Havre et de son agglomération. La salle de musiques actuelles, le Tétris, a été imaginée par la Papa's Production en 2010 afin de pérenniser l'existence d'un lieu de diffusion sur le territoire havrais et de proposer un espace de création.

Ce document-cadre est une version évolutive de l'axe « accompagnement » du projet artistique et culturel de l'association Papa's Production, volet essentiel et fondateur de son activité.

En 2019, l'association s'est lancée dans une restructuration de son dispositif d'accompagnement avec la constitution d'un groupe de travail et l'aide d'un dispositif local d'accompagnement (DLA).

Il constitue un outil central qui doit permettre au groupe de travail, puis à l'ensemble des parties prenantes au sein de l'association (équipe, bénévoles, adhérents), ainsi qu'aux différents partenaires, de participer aux réflexions engagées à court, moyen et long terme. Les éléments du présent document seront intégrés au projet artistique et culturel de l'association.

Il est bon de préciser que l'ensemble de ce projet n'est pas figé, il doit toujours être en prise avec la réalité, et doit pouvoir s'adapter régulièrement pour être le plus proche des attentes des acteurs du territoire.

Nous tenons à remercier Gregory Jurado pour son accompagnement dans la réflexion et l'écriture de ce projet. Merci à l'équipe permanente et au conseil d'administration de l'association, et tout particulièrement à Etienne Legendre, Matthieu Lechevallier, Franck Testaert, Isabelle Buffetaut, Caroline Moreau, Julie Leclerc, Juliette Richards, Mélisa Beajour, Mohamed Thiam et Soledad Goyer.

Ont pris part également à l'écriture du dossier : Patrick Bacot, Victor Baudin, Philippe Gibeault "GALAOR", Jérémy Bruger, Sébastien Guillaume.



1. L'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DE LA PAPA'S PRODUCTION

1.1 UNE HISTOIRE DE L'ACCOMPAGNEMENT

1.1.1 REPÈRES HISTORIQUES

Créée en 1997, la Papa's Production est une structure associative qui s'est construite autour de la carrière du groupe de chanson burlesque « Mobs & Travaux ». Sélectionné pour se produire au Printemps de Bourges 1998 et devant le nombre croissant de dates (600 dates en 7 ans), le groupe a créé sa structure afin d'avoir un cadre administratif. Pour les mêmes raisons, le groupe Lycanthrope sollicite l'année suivante la Papa's Production comme hébergement administratif et technique. Fort de cette structuration, l'association impulse, avec d'autres structures havraises, la création de BcBg, un groupement d'employeurs culturels spécialisé dans la comptabilité, le juridique et le social.

De nombreux groupes du territoire bénéficient des services de la Papa's à partir des années 2000 (Tokyo/overtones, SouinQ, Dominique Comont, Aminima, Anais & Rebecca, Your Happy End, Crumble Lane ...). Des bureaux, des ordinateurs, du matériel et un camion sont mutualisés, en plus des services administratifs. Les artistes bénéficient de ces outils et sont acteurs du développement de leurs projets. En parallèle des embauches sont faites sur des profils variés (administration, chargé de diffusion, technicien...), et mutualisés entre les groupes ou artistes.

En 2012, avec l'arrivée future de la salle Le Tetris, la Papa's lance un premier chantier de rénovation de son pôle accompagnement d'artistes. Un nouveau projet voit le jour impliquant une aide administrative, logistique et financière ainsi qu'un travail de mise en réseau des groupes.

Les groupes sont sélectionnés sur critères artistiques sans pour autant qu'il y ait un appel à candidatures public. Durant les années qui suivent, la Papa's Production accompagne environ quatre groupes par an (Aloha Orchestra, N U I T, DEF, DickVoodoo, Plaisirs, Ali Danel, Mezzanine...). D'autres projets ont également bénéficié d'un suivi de la Papa's, sans pour autant intégrer le dispositif : mise à disposition des studios, de la scène, du secrétariat artistique: Denize, White Velvet, Without Skin, Anton & The Clouds, Accalmie, Regalec...

1.1.2 PROBLÉMATIQUES DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement est dans l'ADN de la structure. Néanmoins, il s'est toujours plus ou moins apparenté à une aide à la production des artistes plutôt qu'à un dispositif qui s'inscrit dans une notion d'intérêt général avec un accès au plus grand nombre.

Après quelques années, plusieurs écueils sont décelés au sein de ce dispositif :

- Un positionnement mal compris entre la posture d'accompagnateur et de manager ;
- Un soutien financier devenant l'intérêt principal des artistes ;
- Une absence de bornage dans le temps ;
- Un dispositif trop fermé ne touchant qu'une poignée d'artistes ;
- Des problèmes de communication avec les groupes sur certaines décisions importantes dans le développement de carrière.

Jusqu'alors, l'accompagnement était envisagé sous l'angle de la « célébrité ». La réussite d'un accompagnement pouvait se mesurer en fonction du rayonnement du groupe sur un plan national et par son insertion dans le milieu professionnel (programmation sur des événements importants, retours médiatiques, implications de partenaires privés).

Avec du recul, ce prisme de la « célébrité » semble très anxiogène. Dans la phase de sélection, la notion de potentiel du projet devenait l'argument principal. Suite à ces constats, le pôle accompagnement a été mis en pause en 2019 afin qu'il soit entièrement refondu et repensé pour être opérationnel en 2021, avec pour objectif de permettre à des artistes d'accéder à la professionnalisation.

12 OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

1.2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'émergence et la mise en lumière d'une scène locale, à l'échelle de la Pointe de Caux, recourent plusieurs objectifs :

- **Créer les conditions de l'émulation** : encourager, stimuler et mettre en lumière les créations artistiques musicales ;
- **Révéler** : l'émergence de scènes locales suscite la création et les conditions d'émancipation des groupes qui, par leur musique, rayonneront dans les médias et sur les réseaux sociaux ;
- **Valoriser un territoire** : les artistes qui auront l'opportunité de s'exporter au niveau national, voire international, porteront le fruit d'une identité culturelle locale et seront des ambassadeurs de la vitalité créative locale ;
- **Susciter des vocations** : le relai des pairs crée une condition des possibles et crée une émulation locale ou régionale ;
- **Accompagner le développement** : la multiplicité des formes administratives des structures crée un écosystème fertile à l'émergence des projets des artistes.

Les écueils liés à l'accompagnement de Papa's Production cités plus haut ne sont pas isolés et reflètent les dysfonctionnements du secteur. Il nous semble important de retrouver notre place de dénicheur, d'être moteur et à l'écoute des artistes, de leurs créations pour que nos territoires connaissent à nouveau une profusion de jeunes pousses. Nous souhaitons redonner du sens et de l'intérêt général à cette activité et redévelopper la fonction de ressource.

La refonte de cette activité d'accompagnement doit aussi être une solution pour susciter les envies et intérêts d'autres acteurs afin de créer une filière musiques actuelles havraise plus étoffée et attractive. L'absence de labels indépendants, de tourneurs et de producteurs laisse un vide dans la chaîne nécessaire au développement d'une identité forte et pose la question de l'ancrage territorial des structures sur le territoire de la Normandie.

1.2.2 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

L'objectif est de répondre à des attentes au sein de la population.

Toutes les formes d'écoute et de pratique de la musique connaissent un engouement spectaculaire et entraînent de multiples perspectives :

- **Apprendre,**
- **Créer,**
- **Jouer,**
- **S'exposer au public,**
- **Partager,**
- **Voir et découvrir des artistes sur scène.**

Ces besoins de proximité vont bien au-delà de ce que produisent les industries culturelles et les grands médias, et dépassent la simple consommation de biens et de services.

L'objectif du dispositif d'accompagnement est de contribuer à la maturation et au soutien de l'existence d'un projet artistique en co-élaborant une stratégie personnalisée sur une durée déterminée. Il s'adresse à des projets artistiques à visée professionnelle dans le secteur des musiques actuelles sur notre territoire.

Pour la réalisation d'un projet culturel ou pour un parcours individuel et/ou collectif, l'accompagnement est un soutien, un encouragement, une ressource et un pont pour des artistes et/ou des structures.

IL S'AGIT NOTAMMENT DE SOUTENIR LES MUSICIEN.NE.S ET DIFFÉRENTS ACTEURS DU TERRITOIRE EN :

- Favorisant l'expression artistique, soutenant l'émergence, les pratiques ;
- Proposant des parcours qui développent les capacités artistiques ;
- Sensibilisant et formant à l'environnement professionnel des musiques actuelles
- Encourageant les dynamiques collectives, solidaires, de mutualisation et d'entraide créant du lien social et de l'interactivité artistique entre les musicien.ne.s, acteur.trices, projets, structures...

CELA SE TRADUIT PAR :

- Penser l'accompagnement de manière transversale, à la fois en terme de territoires et de diversité des moyens de diffusion (scène normandes et nationales/internationales, médiation culturelle, festivals, diffusion radios, studios de répétition, etc.) ;

- Trouver la cohésion qui caractérise l'énergie d'un groupe ;
- Proposer un accompagnement ressource pour conseiller, informer et orienter (financement, diffusion, etc.) ;
- Permettre la mise à disposition de moyens matériels ;
- Définir des objectifs précis de travail à atteindre ;
- Proposer une réflexion pour amener les personnes accompagnées à comprendre qu'elles disposent des clefs relatives à la réussite de leur projet ;
- Mettre en place des outils pour remédier aux difficultés rencontrées (ex. formations pour cours de chant, gestion d'un budget, communication...).

1.2.3 PRINCIPES D'ACTION

L'association agit dans une perspective de coopération et de co-construction :

- Elle contribue à une dynamique de structuration sur le long terme : impulser, accompagner, lancer, co-construire ... et de ne pas se substituer.
- Elle se positionne en cohérence et en coopération avec les rôles et missions des autres acteurs de l'accompagnement du territoire (CEM, Conservatoire, AMH, Ville du Havre...).
- Elle joue un rôle pour « impulser » des changements, des démarches, des évolutions, des politiques publiques et pour participer à celles en cours, notamment Vibrer au Havre initiée par la ville.
- Cette dynamique de coopération a notamment pour objectif de prendre en compte l'hétérogénéité des activités (artistes, groupes, associations).

L'association privilégie l'objectif d'autonomisation et de responsabilisation des artistes et structures pour :

- Aider à franchir un cap, trouver et structurer des alternatives, favoriser et impulser une structure administrative autonome ;
- Accompagner des projets autant que des individualités.
- Évaluer les interventions.

1.2.4 POSTURES

Elles demandent un ajustement constant en prenant en compte les représentations des uns et des autres (valeurs, conceptions, émotions, expériences, rapport au projet, identité artistique) :

- Observer, organiser les interactions avec les différents acteurs du projet artistique, apporter une aide ponctuelle (individuelle ou pour un groupe de personnes), suivre l'avancée du projet, aider à la résolution de problèmes, permettre une évolution de l'identité artistique, développer la conscience professionnelle, tisser du lien et développer les différentes activités de l'artiste ;
- Définir une stratégie d'intervention collective et individuelle en tenant compte de la personnalité des artistes accompagné.e.s ;
- Faire un point sur les actions passées (freins et réussites), les besoins actuels et les projets à venir ;
- Faciliter les initiatives des artistes.

1.2.5 BÉNÉFICIAIRES

Sont concerné.e.s les artistes (groupes et membres d'un groupe) et structures dans le secteur des musiques actuelles de la région en quête de structuration sur le plan artistique, administratif et financier, et plus précisément :

- les artistes ou groupes à vocation professionnelle ;
- les artistes ou groupes professionnels ;
- les structures et collectifs (organismes, tourneurs, label, bars, disquaires, institutions, réseaux...).

1.2.6 OUVERTURE ET COOPÉRATION TERRITORIALE

Le choix d'accompagner un.e artiste pourrait se penser collégialement, à plusieurs structures ou personnes de la communauté urbaine du Havre. Il y a toujours eu la volonté au sein de Papa's Production de ne pas faire seul, mais bien de chercher à faire en complémentarité, en partenariat, en mutualisant les avis et les propositions et en impulsant une dynamique de coopération sur le territoire.

La Papa's production a pu se monter entre autres grâce à BcBg, Groupement d'Employeurs culture au Havre (créé en octobre 1997), premier groupement d'entreprises culture en France (54 structures culturelles). La mutualisation associative fonctionne donc dans notre ville et pourrait être approfondie, en partant de fondements déjà existants déjà sur le territoire :

- 50 acteurs culturels ont co-signés une tribune à l'attention des candidats à la mairie du Havre en 2020 ;
- Le fort de Tourneville fonctionne en collectif (une quarantaine de structures) ;
- Une vingtaine de structures musicales ont émis les mêmes souhaits à la suite du plan musique en 2019.
- Piano's not dead regroupe 14 structures havraises.

2. PROJET OPÉRATIONNEL

Ce projet doit être pris en compte dans les missions de chaque salarié.e de la Papa's Production qui pourront individuellement être ressource. Il sera mis en œuvre principalement par la chargée d'accompagnement en coopération et bonne entente avec chaque salarié.e de l'association, en fonction des missions dévolues à chacun.e.

ACCOMPAGNEMENT

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

- Résidences longues, espaces de répétition et de création
- Formation
- Accompagnement artistique
- Export, visibilité, communication
- Projet commun

DÉVELOPPEMENT CRÉATION & PROJETS

- Filages, mini-résidences
- Rencontres professionnelles
- Ateliers artistiques et techniques
- Espace ressources

STRUCTURATION TERRITORIALE

- Impulsion, co-portage, accompagnement de projets structurants
- Ateliers, formations spécifiques

21 ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Ce dispositif s'adresse aux artistes qui souhaitent développer un projet artistique singulier avec un objectif de professionnalisation. Il s'adresse aussi bien à des groupes constitués qu'à des individualités dans le suivi de leurs parcours (potentiels parcours individuels, parallèles ou consécutifs).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Soutenir la création
- Contribuer au développement des projets artistiques soutenus

MODALITÉS

Durée : 16 mois à partir de septembre.

Nombre : Jusqu'à 4 artistes

Sélection : dossier de candidatures en ligne

CONDITIONS DE SÉLECTION

- État d'avancement du projet : avoir un répertoire original d'au moins 30 minutes.
- Artistique
- Motivation : capacité de mobilisation et d'assiduité des membres du projet
- Appartenance au territoire : territoire de l'Estuaire de la Seine (<https://www.estuairdelaseine.fr>)

JURY

- Membres de l'équipe Papa's
- Conseil d'Administration
- Personnes qualifiées (CEM, Ville du Havre, Jury en région...)

MISE EN PLACE

• Signature d'une Charte (statuant sur l'implication des accompagnés.e.s, ainsi que sur les interactions, l'état d'esprit, et les postures adoptées en regard du dispositif. Il ne s'agit pas d'une production mais bien d'un accompagnement, pas d'un guichet mais d'une aventure humaine. L'accent doit être porté sur l'après-accompagnement, avec une obligation de moyens mais sans obligation de résultats). Une convention d'accompagnement sera mise en

place avec l'artiste ou le groupe.

- Parité, mixité, diversité (musicale, générationnelle, territoriale...)
- Système de compagnonnage, entraide ou transmission entre les groupes accompagnés.
- Aucune participation financière directe à aucun projet.

2.1.1 ESPACE DE RÉPÉTITION / CRÉATION MISE À DISPOSITION DANS UN CADRE ET UN VOLUME ADAPTÉ

Il s'agit de mettre à disposition des artistes et des groupes, les différents espaces de pratiques et de création du Tétris afin de permettre au maximum tous les temps de travail et de création dont ils ont besoin.

Les artistes pourront accéder aux studios de répétition du Tétris durant la période d'accompagnement en harmonie avec les autres artistes et divers projets de l'association. Chacun-e bénéficiera également d'un espace de stockage et d'une carte d'accès 7j/7 et 24h/24 à ces studios. La partie planning sera gérée par la chargée d'accompagnement. Chaque groupe ou artiste pourra bénéficier également d'un accès aux espaces scéniques sur l'année avec la possibilité d'intervenir.e.s extérieur.e.s (scénographe, concepteur-trice, personne qualifiée dans le son et la lumière, accompagnement artistique...).

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Permettre au projet de progresser en tendant vers l'autonomie

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mettre à disposition les espaces scéniques du Tétris
- Mettre à disposition les studios 24h / 24 et 7j / 7.

DESCRIPTIF

Les artistes sélectionné.e.s seront en quelque sorte artistes résidents du Tétris durant 16 mois, ils accéderont au bâtiment à leur convenance et côtoieront l'ensemble de l'équipe régulièrement.

Les projets sélectionnés seront répartis dans les deux studios de répétition en veillant à tenir à jour leur calendrier de présence afin que l'équipe puisse connaître l'état d'occupation des locaux.

A l'issue de chaque session de répétition, les groupes devront ranger leur matériel dans l'espace prévu à cet effet au cas où le studio serait utilisé par un autre groupe les jours suivants.

Les groupes devront se conformer au règlement intérieur du Tétris.

Les groupes pourront également accéder aux espaces scéniques afin de travailler sur les aspects artistiques et techniques.

Cet accès se fera après concertation avec la chargée d'accompagnement

qui estimera s'il s'agit du moment opportun pour entamer le travail sur scène et le type de ressource à mettre à disposition pour accompagner cette résidence (technicien.ne.s, intervenant.e.s...).

2.12 MODULES DE FORMATIONS

Il s'agit de mettre en place un plan de formation en direction des équipes des projets artistiques soutenus dans une perspective de structuration et de développement du projet, et de bonne compréhension du secteur musical.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Permettre aux personnes qui portent le projet de mieux connaître, comprendre, analyser et appréhender les enjeux et problématiques du secteur musical et au-delà.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Chaque projet retenu bénéficiera d'une session commune de formation, d'une durée d'une semaine, qui leur permettra d'acquérir un grand nombre de notions relatives à l'environnement de l'artiste.

DESCRIPTIF

Chaque groupe devra s'engager à suivre cette session de formation intensive qui interviendra en début d'accompagnement.

Cette formation permettra d'aborder un grand nombre de thématiques liées à l'environnement de l'artiste (statut intermittent, droits d'auteurs, techniques de booking, media-training, etc...)

Cette session pourra se dérouler sur le territoire ou à l'extérieur et sera co-construite avec des partenaires opérationnels (RPM, Formations d'Issoudun, Trempolino, Studio des Variétés, Octopus...)

2.13 ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE (SCÈNE, STUDIO...)

Il s'agit de mettre en place des sessions d'accompagnement artistique en direction des projets soutenus, que ce soit en studio ou sur scène en faisant appel à des intervenant.e.s extérieur.e.s. L'identification de ces besoins se fera conjointement par le groupe et la chargée d'accompagnement.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Favoriser la progression du projet au niveau artistique (maturité, assise artistique...)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Chaque groupe pourra solliciter les compétences d'intervenant.e.s sur la durée de l'accompagnement en fonction du diagnostic conjointement établi.

DESCRIPTIF

Après avoir porté un diagnostic co-construit sur les besoins du groupe, la chargée d'accompagnement proposera différent.e.s intervenant.e.s qui pourront répondre à ces besoins. Elle se chargera de les contacter et de les accueillir sur le territoire, que ce soit en studio ou sur scène.

Un bilan aura lieu à la fin en présence de l'intervenant.e, le groupe et la chargée d'accompagnement.



214 EXPORT, VISIBILITÉ, COMMUNICATION

Il s'agit de mettre à en place ou de contribuer à des dispositifs spécifiques de mise en visibilité, promotion, mise en valeur des projets accompagnés, en lien avec l'équipe du Tetris.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Augmenter la rapidité d'identification des projets accompagnés par le milieu professionnel

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Communiquer sur l'actualité des artistes accompagnés :
Tetris, réseaux, Ouest Track...
- Collaborer à des dispositifs d'export afin d'exposer nos artistes accompagnés sur des événements à forte plus-value professionnelle (*Les Bis, le Mama, Printemps de Bourges, Transmusicales...*)
- Donner de la visibilité et des perspectives de diffusion en région (mise en place d'un relationnel privilégié avec les festivals régionaux, collaboration entre salles...).
- Mettre en place de réseaux d'échanges avec des structures hors région (*Soirée bienvenue !*)
- Développer la visibilité internationale en utilisant les dispositifs européens.

Cela définit des objectifs pour les artistes et pour la structure afin de renforcer les axes de coopération et le relationnel global sur les réseaux.

215 PROJET ARTISTIQUE COMMUN

Il s'agit de mettre en place un projet original porté collectivement qui permettra aux artistes accompagné.e.s de sortir de leur zone de confort. Ce projet artistique commun peut prendre la forme d'une action culturelle spécifique, d'une création d'un répertoire particulier, etc. Il devra être envisagé une restitution publique de ce projet commun en fin d'accompagnement. L'invitation d'autres artistes extérieur.e.s au dispositif peut être envisagé pour un compagnonnage artistique, de médiation, etc.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Favoriser la polyvalence des musicien·ne·s
- Proposer un fil rouge commun durant le parcours des différents artistes accompagné·e·s

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- Élaborer chaque année un projet d'aventures musicales avec artistes accompagné·e·s (soirée thématique, visite d'un répertoire, projet interdisciplinaire...)

DESRIPTIF

Ce projet fera office d'une présentation publique (présentation lors du festival Ouest Park ou autre événement), ou d'un objet (captation vidéo, compilation,...)

22 ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA CRÉATION ET DES PROJETS

Ces actions s'adressent à l'ensemble des artistes, groupes, personnes intéressées et désireuses de progresser, d'apprendre, de comprendre, de se développer. Cet axe doit être défini en complémentarité avec d'autres acteurs de l'accompagnement du territoire.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Soutenir la création
- Contribuer au développement des projets artistiques

MODALITÉS

Durée : actions ponctuelles et courtes (avec des rendez-vous réguliers et identifiés)

Nombre / sélection : ouvert à tou-te-s mais avec certains critères pour la mise à disposition de la scène ou d'un studio.

221 FILAGES / MINI-RÉSIDENCES

Il s'agit de permettre l'accès à la scène ou aux studios de répétition selon les besoins (avec ou sans accompagnement artistique). La scène et le studio sont des étapes incontournables pour les artistes et groupes qui souhaitent diffuser leur répertoire, ce qui demande un certain savoir-faire et une préparation : résidence de création, travail de mise en scène, travail de son, travail de lumière.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Permettre aux artistes et groupes du territoire d'accéder à des outils de travail adaptés à l'évolution de leur pratique.
- Avoir une visibilité sur les artistes présent-e-s sur le territoire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Les groupes ou artistes formulent une demande auprès de la chargée d'accompagnement lors d'un rendez-vous conseil afin de déterminer le besoin réel et les modalités de mise en place.
- **Plusieurs critères sont nécessaires pour bénéficier de ce dispositif :**
 - **Un critère artistique** : l'artiste doit avoir un répertoire majoritairement constitué d'œuvres originales d'au moins 30 min.
 - **Un critère géographique** : on s'adresse ici à des artistes du territoire (grande communauté urbaine).
 - La demande du groupe ou de l'artiste doit être **motivée par une échéance** (date clé, tournée, enregistrement...).
- Pour un accès au studio de répétition, en fonction de la disponibilité des espaces, la chargée d'accompagnement proposera plusieurs créneaux par jour insécable. Une résidence de création en studio ne pourra pas durer plus de 5 jours consécutifs et aura lieu sur les amplitudes horaires d'ouverture du Tétris (de 10h à 18h). Pour cette mise à disposition, une participation financière pourra être demandée au groupe ou à l'artiste. Un groupe ou un artiste pourra faire plusieurs demandes par année en fonction de ses besoins.
- Pour un accès à la scène, en fonction de la disponibilité des espaces, la chargée d'accompagnement proposera plusieurs créneaux. Un filage sur scène aura lieu sur les amplitudes horaires d'ouverture du Tétris. Une

participation financière pourra être demandée au groupe ou à l'artiste. Un groupe ou un artiste pourra faire plusieurs demandes par année en fonction de leurs besoins.

DESCRIPTIF

Cette mise à disposition se décline de la façon suivante :

- **Travail de mise en scène du groupe**, l'amenant à penser à la réalisation de son concert.
- **Travail de son**, familiarisation avec le langage technique d'un sonorisateur, gestion d'une balance son-façade et son-retour.
- **Travail de lumière**, création d'un plan de feu.
- **Travail de création d'un répertoire**, travail de pré-production avant un enregistrement, répétition intensive au sein des studios de répétition.
- **Cette mise à disposition pourra être filmée intégralement**, et visionnée ensuite par le groupe ou l'artiste et les intervenant.e.s.

Le principe est d'amener le groupe ou l'artiste à une autocritique constructive.

2.2.2 CYCLE DE RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Il s'agit d'accompagner les artistes et les différents acteurs des musiques actuelles sous forme de rendez-vous réguliers en entrée libre. Ces rendez-vous sont ouverts à tous.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Apporter des réponses collectives à des questions individuelles récurrentes
- Avoir une visibilité sur les artistes présents sur le territoire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Proposer des temps d'information bimestriels accessibles au plus grand nombre et sur des sujets généraux : environnement de l'artiste, droits d'auteurs, communication, media training, juridique, technique...)
- Mettre en place une réflexion autour de ce cursus avec les différentes structures du territoire (CEM, AMH, Conservatoire...) et les dispositifs (Vibrer au Havre, Start & Go, FAIR, Buzz Booster)

DESCRIPTIF

Ces rendez-vous peuvent traiter :

- Des différentes phases que le groupe ou le-la musicien-ne rencontrent lors de son parcours musical, tels que la production et l'autoproduction, la distribution, le rôle du manager, les droits du disque... avec le concours d'un-e professionnel-le du secteur des musiques actuelles.
- De l'histoire d'une esthétique musicale (rock, punk, rap, reggae...) de son origine à nos jours, présentée par un.e journaliste de presse écrite d'un magazine spécialisé dans le style en question.
- De nombreuses thématiques de société liées à la culture (développement durable, propriété intellectuelle, la sécurité dans les événements culturels etc.)

L'objectif est avant tout de permettre aux musicien.ne.s, bénévoles culturel.le.s ou professionnel.le.s d'être acteur.rice.s de leur projet, de leur donner les outils de l'autonomie, d'impulser les bonnes rencontres.

La chargée d'accompagnement contactera un.e intervenant.e afin d'imaginer un canevas de l'intervention.

Ces temps seront en accès libre et pourront se dérouler dans plusieurs lieux du territoire (Tetris, CEM, Conservatoire, bibliothèques, Fabriques, ou en ligne...).

Ces temps pourront susciter l'envie d'en apprendre plus chez certain.e.s participant.e.s.

La chargée d'accompagnement pourra par la suite les orienter vers l'espace ressource.

2.2.3 ATELIERS TECHNIQUES & ARTISTIQUES

Il s'agit de mettre en place des ateliers techniques, workshop ou des masterclass en fonction des opportunités qui se présentent sur le territoire.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Développer la curiosité du public et des pratiquant.e.s avec la présentation de savoir-faire.
- Aider les musicien-ne.s du territoire à progresser dans leur pratique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Profiter d'opportunités de programmation pour organiser des temps de rencontres entre un.e artiste, un concepteur.rice, une personne qualifiée et le public du territoire.

La notion d'opportunité ne permet pas de définir une périodicité. On peut imaginer saisir des artistes programmé.e.s au Tetris ou dans d'autres structures du territoire, ou sur des temps forts (Exhibit! , Piano's not dead).

DESCRIPTIF

La venue d'un.e artiste, d'un.e concepteur.rice, d'une personne qualifiée peut être l'occasion d'un échange avec le public sur des savoir-faire particulier.

Il existe déjà des actions qui ont été mises en place de façon ponctuelle (Red Bull Music, master class sur le festival Piano is not Dead...). Il s'agira, en fonction des opportunités de programmation ou d'actions culturelles, de concevoir ces temps de rencontres, les coordonner et faire en sorte qu'ils soient identifiés par les artistes et le public.

Cet axe peut être travaillé avec un ensemble de structures du territoire (CEM, AMH, Conservatoire, etc...).

• MASTERCLASS

C'est un atelier spécifique qui s'organise avec un.e artiste reconnu.e comme une référence vis-à-vis de l'instrument qu'il.elle pratique. Cette rencontre permet à des musicien.ne.s de croiser dans leur apprentissage musical le chemin d'artistes professionnel.le.s leur enseignant leurs techniques et leurs astuces, source de stimulation et

de motivation.

- **WORKSHOP**

Le workshop est une masterclass avec un caractère plus technique. Avec le développement de la musique assistée par ordinateur, le développement des arts numériques, on peut transposer le principe de masterclass avec des concepteur.rice.s, bidouilleur.se.s... Les workshops peuvent être également conçu en lien avec les structures du territoire (réseau Alim, Fablab, Container Numérique, etc....)

2.24 ESPACE RESSOURCES

Il s'agit de créer un « espace identifié » afin de répondre à toutes les questions individuelles sur une variété de sujets en lien avec la musique.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Soutenir la création
- Contribuer au développement des projets artistiques soutenus
- Augmenter les compétences et améliorer les connaissances des porteur-se-s de projets du territoire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- La chargée d'accompagnement consacrer du temps aux artistes et aux porteurs de projets dans le cadre d'un rendez-vous physique.
- Mettre en place une plateforme numérique collaborative de discussion et d'échanges pour créer de la ressource ensemble.
- Être en veille permanente sur tout ce qui touche à l'évolution des pratiques musicales, des cadres juridiques.
- Identifier un réseau d'acteurs qui pourra, en fonction des questions, apporter une réponse qualifiée.

DESCRIPTIF

La chargée d'accompagnement doit identifier un réseau de correspondant.e.s sur qui s'appuyer en fonction des très larges thématiques abordées.

Il est important que l'information délivrée soit qualifiée, sourcée et vérifiée. Cela demande un grand travail de veille sur le monde des musiques actuelles et de son fonctionnement.

Cet espace pourra être aussi un lieu d'information sur les différents tremplins, dispositifs, ou les évolutions du cadre juridique de la pratique des musiques actuelles.

La chargée d'accompagnement devra adopter une posture pédagogique.

2.3 ACCOMPAGNEMENT ET PARTICIPATION À LA STRUCTURATION TERRITORIALE

La Papa's Production s'engage à être actrice de l'évolution du secteur d'activités au niveau local et au-delà (dynamique de coopération, évolution ou création de politiques publiques). Ces actions s'adressent à l'ensemble des acteurs et structures du territoire qui souhaitent se développer.

En tant qu'opérateur culturel, nous participeront activement au travail de réseau et aux sollicitations des collectivités publiques.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Soutenir la création
- Contribuer au développement de l'entrepreneuriat artistique.
- Participer à la valorisation du territoire

MODALITÉS

Durée : actions mises en place chaque saison (avec des rendez-vous réguliers et identifiés)

Nombre / sélection : ouvert à tou-te-s

2.3.1 IMPULSION, CO-PORTAGE OU ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS STRUCTURANTS

Il s'agit d'accompagner une structure dans le développement de son projet, et d'adapter un suivi personnalisé, dans un but d'autonomie. En fonction des besoins identifiés sur le territoire, l'association peut aussi impulser la création de nouveaux projets.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Développer la culture du faire ensemble.
- Échange d'expérimentations.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mise en place de convention pour les accompagnements longs
- Aide à la recherche de financements.
- Être un médiateur du dialogue entre collectivités territoriales. et acteurs culturels.
- Adapter le suivi de l'accompagnement au besoin du projet.

DESCRIPTIF

Il est possible d'aider une structure dans plusieurs cas.

1. En mettant tout ou partie du Tetris à disposition lors de la conception d'une soirée. Une convention sera signée entre les 2 structures et un bilan moral et financier sera dressé.

2. L'utilisation du Tetris n'est pas une condition sine qua none. Il est possible d'accompagner une structure sous toutes formes de demandes : établissement budgétaire, choix artistiques et ses conséquences, recherches de financements, résolution de problèmes techniques, forme juridique, etc....)

3. Mettre en place des dispositifs de valorisation des structures du territoire (Bis de Nantes, Transmusicales, présence sur des salons, etc....)

LISTE NON-EXHAUSTIVE DES ASSOCIATIONS ET STRUCTURES REGIONALES AVEC LESQUELS LE TETRIS S'EST ASSOCIÉ :

- ARE YOU EXPERIENCING?
- 3MD
- ADHER
- DES LITS SOLIDAIRES
- FAKE LIVE
- INSOLENCESHOW
- ARE-YOU GRAFFING?
- ASHETI
- FORT!
- COMPAGNIE AKTÉ
- HANGAR ZÉRO
- LE VOLCAN-SCÈNE NATIONALE
- THÉÂTRE DES BAINS-DOUCHES
- PATRICE BALVAY
- LA POUDRIÈRE
- ARNAUD JAMET
- HEHE.ORG (HEIKO HANSEN & HELEN EVANS)
- PIEDNU
- MAISON DE L'ÉTUDIANT, UNIVERSITÉ DU HAVRE
- LES ANCRES NOIRES
- LE PHARE (CENTRE CHORÉ GRAPHIQUE)
- LE CONSERVATOIRE
- UNE SAISON GRAPHIQUE
- CLOWN HOP
- DIN RECORDS
- SERPAT CREW
- WE LOVE LH
- LE CEM
- LA CHORALE DU JEUDI
- LES PRIÉURALES
- HARLEM SHUFFLE
- MAISON DE L'ARCHITECTURE
- DON'T PANIK TEAM
- H/F NORMANDIE
- LE KALIF
- BCBG
- « DU GRAIN À DÉMOUDRE »
- LES BASTRINGUE
- HÉLIOS
- COLLECTIF PAPIER MACHINE
- MAISON DE LA CULTURE DU HAVRE
- COLOSSALE MUSIC
- AMBITION

2.3.2. ATELIERS, FORMATIONS SPÉCIFIQUES

La formation pour le plus grand nombre doit pouvoir être impulsée par les acteurs selon leurs demandes, ou liée à une actualité et mise en place par le Tetris dans le cadre de ses missions, ou en collaboration avec d'autres acteurs et collectivités.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Travailler avec les bars havrais sur la charte des café-culture.
- Continuer le travail de pédagogie concernant les différents dispositifs nationaux et régionaux : Printemps de Bourges, Buzz Booster, FAR, FAIR, Start & Go, tremplins divers ...
- Idem concernant les droits voisins et droits d'auteurs.
- Temps d'information sur les dispositifs européens
- Mise en place d'une journée d'échanges et d'information par thème
- Mise à jour des risques sanitaires





PAPA'S PRODUCTION

fort de Tourneville,
55 rue du 329e RI,
76620 Le Havre

isabelle@papasprod.com
www.papasprod.com

